

DRC 4583 A – Études en droit public (Droit et réfugiés)

Yves Le Bouthillier

Automne 2022

Description du cours :

Ce cours permet aux étudiantes et étudiants d'explorer le droit des réfugiés. Nous étudierons dans le cadre de ce cours le régime juridique mis sur pied par le Canada, en vertu de ses obligations internationales, pour reconnaître le statut de réfugié ou un statut équivalent à une personne fuyant la persécution dans son pays d'origine. Nous identifierons les dispositions clés de la loi et du règlement et nous analyserons leur interprétation et application dans la jurisprudence émanant de la Section de la protection des réfugiés (SPR), de la Section d'appel des réfugiés (SAR), de la Cour fédérale, de la Cour d'appel fédérale et de la Cour suprême du Canada. Nous étudierons les nombreux concepts propres à ce droit tels que la crainte, la persécution, les motifs, l'absence de protection, le refuge interne, les exclusions, le non-refoulement. Nous examinerons aussi, encore là en détail, le droit procédural tant au niveau de la SPR, de la SAR qu'à la Cour fédérale dans le cadre d'un contrôle judiciaire.

Méthode d'enseignement :

Séminaire. Les étudiants et étudiantes seront invités à participer activement à la discussion par divers moyens lors de ce cours.

Méthode d'évaluation :

- 1) Quizz - 15 points (à divers moments durant le semestre)
- 2) Commentaire d'arrêt sous forme de présentation power point - 10 points (à remettre à la fin de la dernière journée de cours de la session d'automne 2022)
- 3) Travail de recherche - 75 points (minimum de 20 pages; à remettre à la fin de la dernière journée d'examen de la session d'automne 2022)

Principaux instruments de travail :

Tous les documents pour le cours (loi, règlements, règles, décisions judiciaires etc.) seront disponibles sur Brightspace.